



Communiqué

Archives départementales de la Vienne : Réouverture de la salle de lecture le 8 juin

Poitiers, le 27 mai 2020

Fermée au public depuis le 16 mars dernier en raison de la crise sanitaire du COVID-19, la salle de lecture des Archives départementales de la Vienne rouvrira ses portes à l'ensemble du public le 8 juin prochain.

Dans le contexte sanitaire actuel, et en plus du respect des mesures barrières d'ordre général (lavage des mains, respect de la distanciation physique), **cette réouverture aura lieu selon des modalités particulières : nouveaux horaires, nombre de places de consultation réduit, port du masque obligatoire.**

Il sera notamment nécessaire de **réserver une place à l'avance.**

La salle de lecture a été réaménagée dans le strict respect du protocole sanitaire (places réduites pour la distanciation physique, pose de plexiglass de protection...).



Horaires et jours d'ouverture :

La salle de lecture est ouverte au public **du lundi au vendredi de 9h à 13h.**

Réserver une place en salle de lecture

Afin de faciliter le respect des mesures sanitaires obligatoires, le nombre de places en salle de lecture a été réduit à 16 places pour la consultation des documents originaux et à 4 pour la consultation des documents numérisés.

De plus, l'accès à la salle est soumis à la réservation préalable d'une place de consultation. **Toute personne se présentant en salle de lecture sans avoir réservé une place est susceptible de se voir refuser l'accès.**

Pour réserver une place en salle de lecture, il faut :

- soit cliquer sur le lien de la page du site internet des Archives [https://archives-deux-sevres-vienne.fr/Réserver votre place en salle de lecture](https://archives-deux-sevres-vienne.fr/Réserver_votre_place_en_salle_de_lecture)
- soit prendre contact par téléphone au 05 49 03 04 05.

Consignes et recommandations

Plus que jamais dans le contexte du Covid-19, le public est invité à se munir de son propre matériel lors de sa venue en salle de lecture, en particulier feuilles volantes et crayon à papier.

Le port du masque dans l'ensemble des lieux accessibles au public est obligatoire. **Toute personne se présentant en salle de lecture sans masque est susceptible de se voir refuser l'accès.**

L'accès aux inventaires est possible sur écran uniquement. Des postes informatiques dédiés à la consultation des inventaires sur le site internet sont disponibles en salle.

Les personnes qui disposent d'un ordinateur portable personnel sont invitées à s'en munir, notamment pour consulter les inventaires plutôt que d'avoir recours aux postes mis à disposition du public ; et surtout, en se connectant au réseau wifi du bâtiment des Archives départementales, les usagers auront accès sur leur poste personnel à l'ensemble des ressources numérisées, y compris celles qui ne sont pas consultables en ligne.

Archives départementales de la Vienne

30 rue des Champs Balais à Poitiers - 05 49 03 04 05